

Assemblée des délégués du 12 octobre 2017

Point 2 de l'ordre du jour : Budgets de fonctionnement et des investissements 2018

1. BUDGET DE FONCTIONNEMENT

a) Administration, culture et loisirs, finances

02 Administration

020 Administration générale

Le mandat administratif comprend le défraiement du Département technique de la Ville de Bulle dans le cadre des tâches administratives et techniques qui lui sont confiées. L'approbation du PA3 devant intervenir en fin d'année, la mise en place de ce dernier va vraisemblablement générer des charges supplémentaires pour ce mandat, raison pour laquelle il a été budgété à Frs. 60'000.-- pour 2018.

b) Transport et communications

65 Trafic régional

650 Trafic d'agglomération

Les honoraires et frais d'études pour le trafic d'agglomération sont évalués à Frs. 18'000.-- (dont 50 % subventionnés par le Canton).

L'offre pour les prestations TPF 2018 s'élève à Frs. 3'569'150.00, laquelle a été négociée à Frs. 3'350'000.00. Ce montant inclut l'instauration de la cadence au quart d'heure sur les lignes 1 et 2, de 07h00 à 19h00, avec une boucle sur la ligne 2 pour desservir l'arrêt Bulle-Verdel. L'amélioration de l'offre va générer un supplément net d'environ Frs. 580'000.00 à charge de Mobul, par rapport à 2017.

Les subventions cantonales pour l'exploitation des trois lignes Mobul sont fixées par rapport au taux de couverture atteint durant l'année précédente, soit sur la base de 2016. Le taux maximal de 57.5 % est prévu pour les lignes 1 et 2, ayant un taux de couverture de 20% (rapport entre les recettes et les coûts). Quant à la ligne 3, avec un taux de 11.41 %, celle-ci sera subventionnée à raison de 32.8 %. Dès lors, le budget 2018 tient compte de ces subventions cantonales programmées.

c) Environnement

79 Aménagement

790 Aménagement du territoire

Dans ce chapitre figure tous les honoraires relatifs aux études des PA1 et PA3, lesquels ont été évalués à Frs. 25'000.-- pour 2018.

Quant au crédit d'investissement lié au PA3 (montant initial de Frs. 200'000.-- voté à l'AD du 16.10.2014), ce dernier présente à ce jour un dépassement de Frs. 111'000.--. Le Comité suggère de maintenir l'amortissement de ce crédit en quatre ans. La troisième tranche, fixée à Frs. 80'000.--, figure au poste 790.395.00 du budget 2018.

2. INVESTISSEMENTS

a) Transports et communications

620 Routes communales et génie civil

Le budget des investissements prend en charge la subvention versée par Mobul, à titre de solidarité, la part de la subvention reçue de la Confédération, et en revenu la participation de la commune où les travaux se réalisent.

Liste des travaux prévus par les communes membres en 2018 :

Commune de Bulle :

Routes :

- M3 Réaménagement axe entrée Nord (Rte Riaz), pour un montant de Frs. 100'000.--

Mobilité douce :

- M19(b) MD tronçon RC Sur le Dally B/V, montant évalué à Frs. 64'000.--
- M19(c) Tronçon Coude- Pépinière, pour un montant évalué à Frs. 236'000.--

Stationnement deux-roues :

- M24(e) MD stationnement deux-roues interfaces et lieux publics, montant évalué à Frs. 50'000.--

Commune Morlon :

- M12 Complément traversée de Morlon, le montant évalué est de : Frs. 600'000.--
- M24(b) Stationnement deux-roues dans les interfaces et lieux publics : Frs. 25'000.--

Commune Le Pâquier :

- M24(a) Stationnement deux-roues, montant évalué à Frs. 25'000.--

Commune de Riaz :

- M10(a) Réaménagement tronçon entrée Nord de Riaz - giratoire /CO, montant évalué à Frs. 200'000.--

Commune de Vuadens :

- M19(b) MD tronçon RC Sur le Dally B/V, montant évalué à Frs. 42'000.--

En conclusion, nous invitons le Comité de direction à approuver les budgets de fonctionnement et des investissements 2018 tels qu'ils lui sont présentés.

Au nom du Comité de direction

La Vice-Présidente
Antoinette Badoud

La Présidente
Marie-France Roth Pasquier